

L'alpha au-delà de nos frontières

Journal de l'alpha n° 235 – 4^e trimestre 2024

Comment est défini le phénomène d'analphabétisme

En français, il existe plusieurs mots pour désigner la situation d'une personne en difficulté de lecture et d'écriture : analphabétisme, analphabétisme fonctionnel, illettrisme. Chaque mot correspond à une définition et à une approche particulière du phénomène. Certains pays font la distinction entre analphabétisme et illettrisme.

En France et en Suisse romande, par exemple, une personne illettrée a été scolarisée, mais a perdu ou n'a pas atteint les compétences de base alors qu'une personne analphabète n'a pas été scolarisée. En principe, il n'y a donc en Suisse et en France que des personnes migrantes analphabètes.

L'analphabétisme fonctionnel est, dans sa première définition de 1958 par l'Unesco, décrit comme l'incapacité de lire et d'écrire, en le comprenant, un énoncé bref et simple de faits en rapport avec la vie quotidienne. Le terme « illettré » utilisé en France, peut être considéré comme synonyme d'analphabète fonctionnel.

En 1978, l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) élargit sa définition : « *Une personne est analphabète du point de vue fonctionnel si elle ne peut se livrer à toutes les activités qui requièrent l'alphabetisme aux fins d'un fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer d'utiliser la lecture, l'écriture et le calcul pour son propre développement et celui de la communauté* »¹. Dans un monde de plus en plus numérisé, les compétences attendues s'étendent et la maîtrise des technologies numériques devient essentielle pour exercer ses droits dans la société et, par conséquent, devient un objet d'apprentissage fondamental pour les personnes en situation d'analphabétisme.

À Lire et Écrire, nous considérons qu'une personne est en situation d'analphabétisme ou d'illettrisme quand elle ne maîtrise pas les langages fondamentaux (oral, calcul, lecture, écriture) et savoirs de base équivalents au Certificat d'études de base dans aucune langue². Cette définition a été reconnue récemment par l'administration en charge de la coordination des politiques d'alphabetisation en Fédération Wallonie-Bruxelles³. On parlera désormais d'alpha pour francophone ou d'alpha pour non-francophone, selon que le bénéficiaire soit francophone ou allophone.

Selon la zone géographique envisagée, la définition et le périmètre de l'analphabétisme/illettrisme peuvent changer. Dans de nombreux pays, et même chez nos voisins de Flandres, le niveau secondaire inférieur est utilisé comme référence.

L'alpha dans le monde : chiffres et pratiques

En 1950, le taux d'analphabétisme des individus âgés de plus de 15 ans dans le monde était estimé à 50 %, et dans les pays en développement, la situation était bien pire. En Inde par exemple, 8 personnes sur 10 étaient analphabètes. Entre 1950 et 2016, cette proportion a été divisée par trois. Sur les 750 millions de personnes analphabètes que

¹Voir le site de l'UNESCO : <https://uis.unesco.org/fr/glossary-term/nombre-danalphabetes>.

²Le Certificat d'études de base est délivré généralement à la fin de l'enseignement primaire.

³Voir le site du Comité de pilotage permanent sur l'alphabetisation : <http://www.alpha-fle.be/>.

compte encore la planète, deux tiers sont des femmes. Douze des treize pays dont le taux d’alphabétisation est inférieur à 50 % se situent en Afrique subsaharienne⁴. Les personnes en milieu rural sont davantage concernées.

Les faibles taux d’alphabétisation constatés résultent principalement de l’absence ou de difficultés d’accès à l’éducation. La pauvreté, les conflits géopolitiques, l’absence d’infrastructures scolaires et de personnel enseignant formé entravent l’accès à l’éducation pour de nombreuses personnes à travers le monde.

Alors que les taux d’alphabétisation ont fortement augmenté au fil des années, la pandémie de Covid-19 a toutefois causé un ralentissement brutal dans le domaine de l’éducation. Au début de la pandémie, les fermetures d’écoles ont interrompu le parcours éducatif de 62 % de la population étudiante mondiale⁵, affectant notamment l’acquisition des compétences de base.

Sur le terrain, les dispositifs et pratiques d’alphabétisation, qu’ils soient à visée pédagogique, de sensibilisation, d’accueil et d’orientation des publics ou autres fluctuent d’un pays à l’autre et s’adressent à des publics hétérogènes.

Les politiques d’alphabétisation des adultes en Europe et dans le monde

Dans les pays occidentaux, l’alphabétisation a longtemps été une affaire de militantisme. Les États considéraient que l’enseignement obligatoire était suffisant pour endiguer le phénomène de l’analphabétisme, que celui-ci appartenait aux pays en voie de développement.

C’est à la fin des années 90, lorsque les organisations internationales comme l’OCDE ont réalisé de grandes enquêtes sur le niveau de compétences des adultes⁶, que les politiques publiques se sont rendues compte que les compétences de base n’étaient pas acquises par une partie de la population. Le retentissement médiatique de ces grandes enquêtes a été déterminant dans la manière de formuler le problème de la non maîtrise des savoirs de base comme l’une des causes du non emploi, et d’ancrer la formation des adultes peu ou pas lettrés dans des préoccupations économiques. L’alphabétisation devient alors une des priorités d’action publique tant au niveau international qu’au sein des différents contextes nationaux.

Les organisations internationales – telles que l’UNESCO, l’OCDE – mais aussi européennes et nationales tentent de sensibiliser et d’inciter à la lutte contre l’analphabétisme par le biais de différentes approches et en poursuivant de multiples finalités.

La manière dont l’alphabétisation est abordée (droit social ou culturel, nécessité économique, e.a.) a un impact sur les dispositifs de financement et de mise en œuvre d’éventuelles politiques d’alphabétisation, qui, à leur tour, influenceront les pratiques de terrain et la formation des travailleurs du secteur.

⁴Asia BALLUFIER et Simon LEHMANN, **Où en est l’alphabétisation dans le monde ?** in *Le Monde*, 8 septembre 2017, https://www.lemonde.fr/education/video/2017/09/08/ou-en-est-l-alfabetisation-dans-le-monde_5182711_1473685.html.

⁵Voir : <https://www.infoans.org/fr/sections/a-savoir/item/16971-la-population-alfabetisee-et-analfabete-du-monde>.

⁶La plus connue de ces grandes enquêtes est l’enquête PIAAC réalisée par l’OCDE (2011-2017 pour la 1^{ère} vague et 2022-2023 pour la 2^e vague) auprès d’une quarantaine de pays : <https://www.oecd.org/fr/competences/piaac/>.

Pistes de contributions

- Comment sont définis l'illettrisme et l'analphabétisme dans les différents pays ou régions du monde ? Quel est le niveau de compétence pris en compte ? Comment se traduisent, dans les politiques d'alphabétisation et dans les pratiques de terrain, les définitions et les différentes approches de l'analphabétisme ?
- Comment ont évolué les taux d'alphabétisation dans le monde ? Quelle importance est accordée à l'alphabétisation des adultes ? dans les politiques de développement ? Quelles approches sont soutenues ? Dans quelle(s) langue(s) alphabétise-t-on au sein des pays anciennement colonisés ?
- Quelles visions de l'alphabétisation sont défendues en Europe et hors Europe ? Comment l'alphabétisation est-elle organisée et quels sont les impacts sur les pratiques ?
- Exemples de pratiques d'alphabétisation (pédagogique, de sensibilisation, d'accueil et d'orientation des publics) hors Belgique
- Quels impacts le COVID-19 a-t-il eus sur les personnes en situation d'analphabétisme et sur les dispositifs d'alphabétisation à travers le monde ? Quelles sont les nouvelles problématiques soulevées par la pandémie et quelles politiques ont été mises en place pour y répondre ?
- Quelles stratégies de lutte contre l'analphabétisme sont élaborées par les organismes en charge de la coordination/concertation des politiques publiques européennes et internationales telles que l'UNESCO ou l'OCDE ? Dans quelles mesures contribuent-elles ou non à faire avancer la lutte contre l'analphabétisme et dans quelles directions ?
- Comment les organisations des autres régions/pays répondent-elles aux besoins des apprenants en termes de compétences numériques et comment pensent-elles l'adaptation numérique de l'offre de formation en alpha ? Quelles sont les pratiques déjà en place ?
- Etc. Toute autre piste en lien avec la thématique est la bienvenue !

Planning

- Rentrée des propositions de contributions
Si vous êtes intéressé par écrire un article ou participer à une interview pour ce numéro, vous pouvez me contacter pour le 22 janvier 2024 au plus tard. Un soutien à l'écriture est aussi possible.
- Rentrée des articles
Les articles sont à rentrer pour le 6 mai 2024. Un suivi est mis en place tout au long du processus. Des délais supplémentaires sont possibles en concertation avec la secrétaire de rédaction.
- Contact
LEROY Aurélie
Secrétaire de rédaction – Journal de l'alpha
Lire et Écrire Communauté française
aurelie.leroy@lire-et-ecrire.be
02 502 72 01